L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 23 JANVIER 1886.

PETITES ANNONCES.

UNE personne des plus recommandables désirerait se placer dans une famille, comme dame de compagnie, ou gouvernante, ou se mettre au service d'une personne qui aurait besoin de soins constants. S'adresser par lettre, aux initiales A. L., bureau de l'ABEILLE. 22 jan—

S'EST rendue à monécurie No 464 rue Desaine, dans la soirée du 1er janvier, une poulche noire, âgée de 5 ou 4 ans. Le propriétaire peut la réclamer en prouvant sa propriété et payant les frais. Si elle n'est pas réclamée d'ici au 1er fév. elle sera vendue à l'encan pour couvrir les dépenses. 20janv—5f

DEMANDES.

UNE Dame pouvant enseigner le français, l'anglais et la musique (le piano) trouvera à se placer dans une famille de la campagne. S'adresser, avec bonnes recommandations, à M. P. A. Condroy, Cypremort P. O., Louisiane. 23janv—7f

ON demande—Un acquéreur pour café. Très bonne affaire; pour renseignements écrire au bureau du journal aux initiales L. N. X. 19 jan 7f

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept2f

A VENDRE.

A VENDRE—Un poste aux huîtres, bien achalandé, situé 64 Bourbon street. Conditions favorables. 19 jan—6f

BONNE occasion.—GROCERIE à vendre, pour traiter aux initiales J. R. H., bureau de l'ABEILLE. 7janv—15f.

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation Monseseur, bien connue, située dans la paroisse Plaquemine, à environ quarante milles plus bas que la Nouvelle-Orléans. Conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à B. Saley, No 165 rue Marais, entre les rues Ste Anne et Dumaine, Nouvelle-Orléans. 5 jan—1m.

Louis Grunewald,

Agence exclusive pour la vente des célèbres

PIANOS PLEYEL, de Paris,
REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.

Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables. Ils sont garantis comme étant du plus dans ce climat.

PLUS DE 86,000

de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'en examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici; on y trouvera les grands Pianos américains
STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
BREMER,
FISHER,
et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Shoninger. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boîtes à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.
Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de
LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.
1er oct 85—1an.

G. P. MALONEY. D. S. D
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.....RUE DU CANAL.....150
près Baronne.
Dentiste du service des Dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix s'adaptant.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix ci-dessus. 26 août

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre de la resort de leur art.
Pose de palais artificiels.

LA BOTTE ROUGE!
—A L'ENSEIGNE DE LA—
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
10 jan—3m—Sam Dim Mer

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Janvier 1886.

Aller, les époux Arnoux Nicolas	Mathieu Emile Louis
Auger Alfred	Mayssonnave Pierre
Bonges Jhan Augustin	Mignan Jacques
Bobly régula Yve Gui	Mollard Antoine
Canot Victor Alexandre	Mourey Victor
Coupolet	Moureu Sophie
Chourreau Bernad	Pravenaz Aime Yve
Cheval M & Mme (3)	Perret Claude
Castaing Jean Marie	Prioré artiste musicien
Dumas Pierre Alcée	Perchainin Stephen
Durand Dominique	Pagnerre Achille (2)
Dréano Alex Jacques Marie	Perseau Albert Louis
Esterhazy Joseph	Remond Simon Gustave
Estébouet Louis et Rapdite	Robin Mme Yve née Labiche
Escude Jean Baptiste	Rothmann Anne Marie
Fauvelle F A	Fleack dite Soulié la épouse (Nlle)
Fonta Joseph Horticulteur	Sauvegrain Théophile
Forstall A Sons (2)	Thierer
Guillot Yve Armantine	Tourrette Jean
Hiaic J. S.	Tomlinson Mme Yve née Aliée Commagère (3)
Henrion Baptiste	Tepasse Mme Yve née Dorieuxourt
Imbert Albert	Tujacque Yve Rattin née Jones
Jacquet Honoré	Vallon Jules
Kiefer Justin Vandelay et Martin	Vignaud M et Mme (4)
Koch Ferdinand	Vincent Victor restaurateur
Loreux Felix	Vincent Adolphe et Elvire
Lerouge Marie	
Lepertier Mme	

LETTRES.

Crindart Eugène (2)	Poisson Charles musicien (2)
Fort Poey Jean	Argault Hypolite
McCarthy Charles	Brérinion René
St Michel Benjamin	Varney Georges
Morineau Pierre	
...çois	

Le Gérant,
JULES BRUYFÉ.

Avis d'Election.

Bureau du Sherif Civil de la paroisse d'Orléans } Nlle Orléans, 9 Janvier 1886.

CONFORMÉMENT à une proclamation de son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du quatrième jour de janvier A. D. 1886, me requérant de faire tenir une élection dans le Quatrième district représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du Quatrième ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, à dessein de remplir une vacance qui s'est produite dans la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane par suite de la mort de l'Honorable John A. Finnegan, un représentant dudit District ward de la paroisse d'Orléans.

Avis est ici donné qu'une élection aura lieu conformément à l'acte No 58 de la session extraordinaire de l'assemblée générale de 1877, Samedi, le 6me jour de mois de février A. D. 1886.

De 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans tout le District représentatif de la paroisse d'Orléans, comprenant le Quatrième ward de la ville de la Nlle-Orléans, afin d'élire un Représentant dudit district à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane créée par la mort de l'Honorable John A. Finnegan, ancien représentant dudit District.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio officier ministériel pour le retour des élections de la paroisse d'Orléans.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE B,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 9 Février 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, soit	25,000
1 Lot de ...	10,000, soit	10,000
2 Lots de ...	6,000, soit	12,000
5 Lots de ...	2,000, soit	10,000
10 Lots de ..	1,000, soit	10,000
20 Lots de ...	500, soit	10,000
100 Lots de ...	200, soit	20,000
300 Lots de ...	100, soit	30,000
500 Lots de ...	50, soit	25,000
1,000 Lots de ..	25, soit	25,000
9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit		6,750
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit		2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements écrit bement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717.—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 janvier 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 10 février 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 10 février 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Willow, ancienement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquille, et désigné comme numéros quatre-vingt-sept et quatre-vingt-huit, conformément à un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845 et déposé pour référence au greffe de M. A. McCaleb, notaire en cette ville. Les dits lots se tiennent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro quatre-vingt-sept du pied-droit sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face au Nouveau Chemin coquille, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds dix pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro trois et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquille, désigné comme le numéro quatre-vingt-huit, mesurant sept pieds de face au nouveau chemin coquille sur une profondeur de cent trente-quatre pieds sept pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro sept.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquille, désigné comme le numéro quatre-vingt-sept, mesurant sept pieds de face au nouveau chemin coquille sur une profondeur de cent trente-quatre pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au Nouveau Chemin coquille, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds dix pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro trois et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquille, désigné comme le numéro quatre-vingt-huit, mesurant sept pieds de face au nouveau chemin coquille sur une profondeur de cent trente-quatre pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au Nouveau Chemin coquille, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds dix pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro cinq et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro sept.

Etant le même propriété que Mme Cornelia F. McKeough, défenderesse a acquise de Mme Mary E. Bennett, épouse séparée de biens de maris, par devant Andrew Hero, jr., notaire, le 14me jour d'avril 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 janv—22, 29—fév 5, 12, 19, 23.

ANNONCE JUDICIAIRE

Jean Pierre Rohrer vs. Patrick Murphy, individuellement et comme exécuteur testamentaire de Catherine Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16,048—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 2 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bail non expiré du local No 233 rue Carondelet, coin Sud-Ouest des rues Erato et Carondelet. Le dit bail commencé le 1er Octobre 1883 et expirant le 31 janvier 1887, moyennant $30 pour les deux premiers mois et quatre-vingt $35 par mois pendant le reste du bail, payable le premier de chaque mois, le premier paiement fait le 1er décembre 1883.

Une enseigne de boîtes, enfoncée à mon bureau.

Saisi dans l'affaire dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22janv—22,26,30—2fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John G. Spor vs Theodore Laussade.

VINGT-QUATRIÈME COUR JUDICIAIRE de District de la Paroisse de Plaquemine—No 779.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Vingt-quatrième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse Plaquemine, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 2 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous droits, titre et intérêt de Théodore Laussade dans les pieces No. 553 du Dossier de la 24me Cour Judiciaire de District pour la paroisse Plaquemine, maintenant transférés par Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 16,396 du dit dossier dans l'affaire de Théodore Laussade vs la Paroisse Plaquemine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 jan—22 26,30—fév. 2

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

J. YERGNOLE VS A. CARRIÈRE & FILS.
Fils, contre Emile L. Carrière et Chas. J. Carrière, ayant tous les deux pour domicile des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No 10,648.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI vingt-troisième jour de janvier 1886 à 12 M., à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

TOUS LES DROITS, TITRES ET INTÉRÊTS de Emile L. Carrière et Chas. J. Carrière dans et à la succession de leur feue mère Veuve Antoine Carrière. No 15,347 de la Cour Civile de la Paroisse d'Orléans. Les dits intérêts consistent en un septième (1/7) de part revenant à chacun des dits Emile L. Carrière et Charles J. Carrière; la dite succession étant principalement en une réclamation que par la succession de feu Antoine Carrière à la dite Marie Carrière et Zéverat, prématurément, le 12 mai 1862 et un dividende d'environ 15 pour cent; cinq pour cent sur environ $10,000, et tels autres dividendes qui pourraient être payés par la suite déclarés aux créanciers ordinaires de la dite succession du dit Antoine Carrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-et-unième jour de décembre 1885.

R. R. PLEASANTS,
Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.
23déc—23,30—janv 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Schmidt & Ziegler vs. Mme Caroline Grivot, femme de Ad. Grivot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 14,425.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 2 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bail non expiré du local No 233 rue Carondelet, coin Sud-Ouest des rues Erato et Carondelet. Le dit bail commencé le 1er Octobre 1883 et expirant le 31 janvier 1887, moyennant $30 pour les deux premiers mois et quatre-vingt $35 par mois pendant le reste du bail, payable le premier de chaque mois, le premier paiement fait le 1er décembre 1883.

Une enseigne de boîtes, enfoncée à mon bureau.

Saisi dans l'affaire dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22janv—22,26,30—2fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Hero, Jr. vs. Muncy & Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,194.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 10 février 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquille, et désigné comme numéros quatre-vingt-sept et quatre-vingt-huit, conformément à un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845 et déposé pour référence au greffe de M. A. McCaleb, notaire en cette ville. Les dits lots se tiennent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro quatre-vingt-sept du pied-droit sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquille, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds sept pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro trois et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquille, désigné comme le numéro quatre-vingt-huit, mesurant sept pieds de face au nouveau chemin coquille sur une profondeur de cent trente-quatre pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au Nouveau Chemin coquille, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds dix pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro cinq et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro sept.

Etant la même propriété que Mme Cornelia F. McKeough, défenderesse a acquise de Mme Mary E. Bennett, épouse séparée de biens de maris, par devant Andrew Hero, jr., notaire, le 14me jour d'avril 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22janv—22,29—fév 5, 12, 19, 23.

ANNONCE JUDICIAIRE

Jean Pierre Rohrer vs. Patrick Murphy, individuellement et comme exécuteur testamentaire de Catherine Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16,048—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 2 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre contigus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Richard, Religieuse et Orange, désignés comme lots numéros un, deux, trois et quatre, et mesurant chacun vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Richard.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23déc—23 30—janv 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Margaret Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 15,818—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession que le compte de succession présentés par William J. Pattison, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. L. MCGEEHAN, Greffier.
23 janv—23,27,31

Succession de Peter Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,205—Division E—Attendu que Daniel P. Marcy et Louis W. Perkins ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Peter Marcy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.
19 jan—19,23,28

Succession de Mme Louise Delcazet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 16,441—Division B. Attendu que Daniel Delcazet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Louise Delcazet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.
14 janv—14,19,23

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—William H. Murphy vs. Créanciers.—No 16,220—Ordre de Cour—Que la cession faite par la dite pétitionnaire, William H. Murphy, soit déclarée valable et que les créanciers de la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'un réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Long, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 23ème jour de janvier 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la dite pétitionnaire et les biens du dit William H. Murphy soient suspendues et que Ernest J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1885.

[Signé] A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20déc—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—L. H. Fernandez vs. ses créanciers—No 16,192, Division—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de L. H. Fernandez soit tenue et convoquée pardevant Henry J. Rhodes, Esq., notaire en cette ville, le 21e jour de janvier A. D. 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de déterminer et prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit L. H. Fernandez soient suspendues, et que Mr. Ernest J. Meraul, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1885.

[Signé] A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
GEO. P. CAZELAR,
Députés-Greffiers.
19déc—3f en 30j

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mary E. Mitchell et son mari vs. Mme Cornelia F. McKeough et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,303—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 2 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, General Taylor et Pontalba. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds six pouces et deux tiers de lignes face à la rue Pontalba sur une profondeur de cent trois pieds cinq pouces et trois lignes sur le côté de la ligne du lot numéro trois touchant au lot numéro deux sur le dit plan, cent trois pieds six pouces et trois lignes sur la ligne qui le divise entre les dits lots numéro trois et quatre; et cent trois pieds sept pouces et trois lignes sur le côté de la ligne du lot numéro quatre, touchant au lot numéro cinq sur le dit plan.

Etant la même propriété que Mme Cornelia F. McKeough, défenderesse a acquise de Mme Mary E. Bennett, épouse séparée de biens de maris, par devant Andrew Hero, jr., notaire, le 14me jour d'avril 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22janv—22,29—fév 5, 12, 19, 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété enjolivée dans le Sixième District, dans l'affaire de John H. Pefry vs August Konilzer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,—Division "E"—No. 15,512.

Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI 30 janvier 1886, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, rendu le 9 janvier et signé le 11 janvier 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, dans cette partie connue comme Burtheville, dans l'Ilet No 60, compris entre les rues Hurst, Jemet et Calhoun, et la ligne de la propriété de Foucher de Cirvé ou City Park, et mesure 30 pieds de face à la rue Hurst, sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Charles E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur, et aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Et pour les actions, comptant avant la transport.

4janv—6,10,17,24,31—4fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets, Patentes, droits, etc.

Succession de H. B. Springstein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 15,379.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—LUNDI, 1er février 1886, à 10.30 heures A. M., à la rue du Nouveau Bassin, entre Barracks et Ursulines, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 7 janvier 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

La godette comme comme Ida K., comme elle se trouve maintenant dans le Nouveau Bassin. La dite godette a une longueur de 45 pieds, une largeur de 17 4/10 pieds et une profondeur de 4 1/10 pieds, tonnage brut de 19 49/100 tonnes, moins 82/100 tonnes à déduire, laissant un tonnage net de 15 67/100 tonnes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, No 81 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

10 jan—10 16 23 30—fév 6 11.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession de Sarah Preston ou Peterson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B"—No. 16,232

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 23 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, en date du 6 janvier 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Macarty, Bruxelles et Gallier, et une profondeur de 102 pieds 6 pouces et demi de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces et demi de face à la rue Macarty, entre lignes parallèles.

Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant Eugène Bonny, notaire, aux frais de l'acquéreur, et aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux.

Et le même jour à 10 heures a. m., au local ci-dessus décrit, il sera vendu pour le compte de la susdite succession, un assortiment général de meubles de maison et effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions, comptant sur les lieux.

9janv—9 16 23 30 6 v 6 13.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété commerciale de choix dans le Deuxième District, No 38 rue Chartres, entre Douane et Bienville.

144 Actions du N. O. City & Lake R. R.
133 Actions du N. O. Gaslight Co.
150 Actions du Home Insurance Co.
40 Actions du N. O. Insurance Co.

Succession de Bertraud Sestia.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 13,838.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—MARDI, 9 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 5 janvier 1886, je procéderai à la vente à l'encan des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Bourgogne, Bienville et Levée, mesurant vingt-sept (27) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de soixante-dix-sept (77) pieds cinq (5) pouces.

Les améliorations comprennent un magasin en briques solidement bâti, ayant trois étages, mesurant ensemble par 1 étage comme suit: 1 magasin de moins en avant, 1 bureau, 1 magasin, 1 grande pièce en arrière, et un jardin bien orné et entièrement clôturé.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 7me jour de janvier 1886.

R. R. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
9janv—9, 12, 19, 26—fév 2, 9.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

JOHN DE RUYTER VS. CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN